



## DIAGNOSTICS LOCATION

**CEDI - TARIF 2016** Tarif TTC

	APPARTEMENT			MAISON INDIVIDUELLE		
Diagnostic seul	T1	T2-T3	T4-T5	F4 ou < 80 M <sup>2</sup>	F6 ou < 120 M <sup>2</sup>	>120 M <sup>2</sup>
<b>DPE</b>	65 €	80 €	90 €	90 €	100 €	110 €
<b>PLOMB</b>	80 €	90 €	100 €	100 €	110 €	120 €
<b>MESURAGE</b>	60 €	80 €	90 €	85 €	95 €	105 €

MISSION	REGLEMENTATION	DUREE de VALIDITE
<b>DPE</b>	Le Diagnostic de Performance Energétique permet de comparer les consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre des logements et des bâtiments mis en location ou en vente. Il concerne également les constructions neuves.	<b>10 ans</b>
<b>PLOMB</b>	Obligatoire pour toutes transactions immobilières concernant des bâtiments à usage d'habitation construits avant le 1er janvier 1949.	<b>1 AN</b> si présence Moins de 6 <b>ANS</b>
<b>MESURAGE BOUTIN</b>	Pour la location des biens à usage d'habitation, le métrage Boutin (surface habitable) doit être mentionné sur le bail.	<b>30 ans</b> si absence de modification du lot